

GROUPE DE TRAVAIL  
**POLITIQUE DE LA VILLE**

**LA SANTE MENTALE DANS LES  
QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA  
POLITIQUE DE LA VILLE**

.....

Note préparatoire de la séance du 09/03/2022

**I INTERVENANTS**



**Fanny Pastant**, coordinatrice nationale des  
conseils locaux de santé mentale  
*Centre collaborateur de l'OMS pour la recherche et la  
formation en santé mentale (CCOMS)*



**Carmen Delavaloire**, directrice  
**Aboubakry Tamboura**, responsable du  
développement et de l'observatoire  
*Céapsy*

.....

🕒 Mercredi 9 mars 2022 de 8h30 à 10h

📍 En visioconférence

**Élu pilote du groupe de travail :**

👤 **Patrice Leclerc**, maire de Gennevilliers et vice-président de l'AMIF en charge de la politique de la ville

Pour rejoindre la visioconférence, veuillez cliquer ou copier/coller le lien suivant :

<https://zoom.us/j/92052241474?pwd=ZXFHQTQ1UzIxYWVranVwQ1NwSONYQT09>

ID de la réunion : 920 5224 1474

Code secret : 763959

En cas de problème de connexion, veuillez contacter notre hotline : 0970 711 105 ou [support@frv-sense.com](mailto:support@frv-sense.com)

.....

## I PROPOSITION DE DEROULE

**8h30-8h40** : Introduction de la séance par Patrice Leclerc

**8h40-8h55** : Intervention de Fanny Pastant, coordinatrice nationale des conseils locaux de santé mentale

**8h55-9h15** : Intervention de Carmen Delavaloire et Aboubakry Tamboura du Céapsy

**9h15-9h55** : Echanges avec les élus

**9h55-10h** : Clôture de la séance

## I CONTEXTE

### **La mise à l'agenda de la santé mentale dans un contexte de crise sanitaire**

Dans le prolongement de la séance dédiée à la santé dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville organisée en septembre 2021, le groupe de travail a souhaité dédier un temps de travail à la santé mentale dans les QPV.

En effet, les confinements successifs ont mis à l'agenda politique et médiatique la question de la santé mentale. D'après une note réalisée par le Réseau national des centres de ressources politique de la ville (RNCRPV) en 2020, les fragilités psychiques ont tendance à être plus importantes au sein des QPV et ont pu être amplifiées par le confinement du fait de la perte de liens sociaux structurants, de la promiscuité, du climat anxiogène, voire de la difficulté à faire le deuil de ses proches.

Dans le contexte sanitaire, plusieurs initiatives ont vu le jour dont la plateforme téléphonique **Psy Île-de-France** mise en place et développée par le GHU Paris psychiatrie & neurosciences avec le concours de l'AP-HP et sous l'égide de l'ARS. Cette plateforme est plutôt bien sollicitée, avec une moyenne de 1000 appels par mois.

L'ARS Ile-de-France a quant à elle créé des **postes supplémentaires dans les maisons des jeunes** pour répondre à l'augmentation de la demande de la part des adolescents. Les moyens ont également été renforcés en **pédopsychiatrie** et **pédopsychologie** avec une enveloppe de 2 millions d'euros fléchés sur 6 mois pour la création de postes dans les centres médico-psychologiques (CMP). Des programmes de formation aux premiers secours en santé mentale ont également été mis en place.

Toutefois, les moyens déployés sont plutôt effectifs sur le long terme, sans réelle visibilité sur leur efficacité en QPV à ce stade : par exemple, il y a parfois une longue attente entre le moment où le poste est créé et celui où il est pourvu.

**En matière de santé mentale, les communes disposent notamment de deux leviers : la participation à une gouvernance partagée et l'accompagnement social des personnes en situation de fragilité psychique.**

## **La gouvernance de la santé mentale**

Les **conseils locaux de santé mentale**, outils de concertation et de coordination autour de la santé mentale d'un territoire, sont présidés par un(e) élu(e) et co-animé par la psychiatrie publique. Ils intègrent les usagers et les aidants et agissent de manière ciblée, notamment à destination des résidents des QPV. En effet, une attention particulière est portée pour inscrire les CLSM dans les contrats de ville et pour couvrir en priorité les territoires de la politique de la ville.

En France, au 1er janvier 2021, près de 50% de la population des QPV est couverte par un conseil local de santé mentale<sup>1</sup>.

### Questionnements des élus :

- Quelle est la plus-value des CLSM ?
- Comment mettre en place un CLSM sur son territoire ?
- Quelles bonnes pratiques en matière de gouvernance de la santé mentale au niveau local, et notamment dans les QPV ?

---

<sup>1</sup> Source : données de CLSM et territoires politique de la ville

## L'accompagnement social des personnes en situation de fragilité psychique

Au-delà de la question de la gouvernance de la santé mentale, les communes ont un vrai rôle à jouer en matière d'accompagnement des personnes en situation de fragilité psychique et de leurs aidants.

Elles peuvent agir sur certains **déterminants de la santé mentale**. Ceux-ci sont un ensemble de facteurs qui comprennent à la fois les caractéristiques individuelles d'une personne et le contexte socio-économique dans lequel elle vit.

Les communes peuvent notamment travailler sur l'amélioration de l'accès au logement et à l'emploi des personnes concernées, sur l'accès aux soins et plus globalement sur le renforcement du lien social.

Le **Céapsy** est un centre de ressources sur les troubles psychiques en Ile-de-France. Son action vise à améliorer le parcours de vie des personnes concernées par les troubles psychiques dans tous les champs : logement, formation, emploi, santé, loisirs, entraide... Il propose également des ressources pour les collectivités qui souhaitent agir pour renforcer cet accompagnement social.

### Questionnements des élus :

- Quels sont les leviers des communes pour améliorer le parcours de vie des personnes en situation de fragilité psychique ?
- Quelles sont les ressources mises à disposition des collectivités par le Céapsy ?

## I QUELQUES CONSEILS DE BONNE UTILISATION

- Quelle que soit votre connexion (fibre ou wifi), positionnez-vous à proximité de la source.
- Pendant la réunion, assurez-vous qu'il n'y ait pas de connexions autour (ou peu). Pensez à désactiver les VPN quand il y en a (pare-feux...) et à fermer toutes les autres applications sur l'ordinateur (notamment celles utilisant du son : Skype...). Idéalement, débranchez temporairement les autres accès à internet (box de votre TV, objets connectés, etc.).
- Utilisez, de préférence, un casque et un micro externes à l'ordinateur (ou kit main libre) pour éviter les gênes en termes de son.